

## ADLFI. Archéologie de la France -**Informations**

une revue Gallia

Bourgogne-Franche-Comté | 2003

# Écrille - La Motte

Sondage (2003)

**Philippe Gandel** 



#### Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/adlfi/25565 ISSN: 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Philippe Gandel, « Écrille – La Motte » [notice archéologique], ADLFI. Archéologie de la France -Informations [En ligne], Bourgogne-Franche-Comté, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL: http://journals.openedition.org/adlfi/25565

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

# Écrille - La Motte

Sondage (2003)

**Philippe Gandel** 

- Dans le cadre d'une recherche sur les sites de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge dans le département du Jura, des sondages ont été effectués sur le site de « La Motte » à Écrille, dans la Petite Montagne. Cette éminence allongée, de 500 m de long par 200 m de large à la base, et aux versants abrupts (80 m de dénivellation), culmine à 483 m d'altitude, offrant ainsi un large point de vue dégagé sur tous les alentours. La partie sommitale s'étage en plusieurs niveaux de terrasses étroites représentant environ 2 ha.
- 2 Le résultat principal des sondages est la mise en évidence, sur la plate-forme sommitale, d'une construction de forme rectangulaire de 8,28 m x 7,34 m. Cet édifice s'adapte visiblement à la topographie des lieux en occupant la totalité de la largeur de la plate-forme, très étroite dans ce secteur. Les murs nord, sud et ouest ont une largeur de 0,93 m à 1,05 m. Ils sont traités en petits moellons rectangulaires, disposés en assises alternées. Leur longueur est variable (0,15 m à 0,59 m) et la hauteur des trois assises conservées est irrégulière (0,10 à 0,15 m).
- L'épaisseur des murs de l'édifice et son appareillage au mortier indiquent une élévation en pierre. La localisation particulière de cette construction, sur la partie sommitale de la colline avec une vue dégagée à 360°, son implantation sur une terrasse plane exiguë, le plan, de même que les dimensions et les matériaux mis en œuvre supposent une fonction à caractère défensif. Cette construction est interprétée comme une tour et peut être rapprochée de dispositifs similaires de l'Antiquité tardive mis en évidence dans le nord des Gaules. Le mobilier contenu dans les couches de destruction permet de dater l'occupation des V°-VI° s., ce que confirme une analyse radiocarbone.

### **INDEX**

lieux https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtWHH6M7PQ5w, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtX910KjTURm, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAHKZT48x7f

Année de l'opération : 2003

**chronologie** https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx

nature https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc